
**DEPARTEMENT DE LA
 HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
 ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2021-03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU COMITÉ DE DIRECTION**



Séance du : 27 janvier 2021

Nombre de membre du comité de direction : 19 titulaires / 15 suppléants

Nombre de membre présenté ou représenté : 14

Président de séance : M. ANTOINE

Secrétaire de séance : M. LECAQUE

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (5) Madame MARTIN représentée par Madame BEGUIN, Messieurs AEBISCHER, ANTOINE, LUY, MEHDI. Suppléant présent sans droit de vote (1) : Madame TEPPE-ROGUET.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (3) Madame VULLIET, Messieurs DE VIRY, LECAQUE.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (6) Mesdames BUSSAT, COUCHOURON, Messieurs BERTRAND, TANOUS, TOUTAIN, Monsieur MOUCHET représenté par Monsieur ROCAULT Suppléant présent sans droit de vote (2) : Messieurs BARONNET, GOLDSCHMIDT.

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mme INCADELA Directrice, Mme MERCIER Assistante de direction/rh
 Invités présents : -

OBJET : Approbation des nouveaux horaires des points d'accueils de l'Office de Tourisme à compter du 1er février 2021

Vu les articles L133-3 et L133-3-1 du code du tourisme,

Considérant l'évolution des horaires d'ouverture de TP2A,

Considérant l'étude des flux touristiques sur l'année 2019 et 2020,

Il est proposé les horaires suivants - MMT :

| MMT | |
|-------------------------|---|
| LUNDI | Fermé |
| MARDI | 10h00 13h00 14h00 18h00 |
| MERCREDI | 10h00 13h00 14h00 18h00 |
| JEUDI | 10h00 13h00 14h00 18h00 |
| VENDREDI | 10h00 13h00 14h00 18h00 |
| SAMEDI | 9h30 12h00 13h00 -17h00 |
| DIMANCHE | Fermé sauf ouvert du 14/07 au 15/08 - 4heures consécutives minimum |
| Jours fériés travaillés | 08/05, Ascension, 14/07, 15/08 (sur la base des horaires du samedi) |

Modifications : fermeture entre 13h et 14h du lundi au vendredi, de 12h à 13h le samedi et ouverture à 9h30 le samedi matin (au lieu de 10h00)

Pour information – Nouveaux horaires TAC depuis le 1^{er} janvier 2021 :
 du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00, le samedi le 9h00 à 13h00

Il est proposé les horaires suivants – VITAM :

| VITAM | |
|----------------------------|---|
| LUNDI | 10h00 - 13h00 14h00 - 18h00 |
| MARDI | 10h30 - 13h00 14h00 - 18h00 |
| MERCREDI | 10h00 - 13h00 14h00 - 18h00 |
| JEUDI | vacances scolaires zone A ouvert |
| VENDREDI | vacances scolaires zone A ouvert |
| SAMEDI | 10h00 - 13h00 14h00 - 17h00 |
| DIMANCHE | Fermé ouverture possible du 14/07 au 15/08 |
| Jours fériés travaillés | 14/07 ; 15/08 (sur la base des horaires du samedi) |

Modifications : fermeture à 17h le samedi, ouverture en période de vacances scolaires les jeudis et vendredis possible (non obligatoire).

Au vu de cet exposé, le Comité de direction, APPROUVE à l'unanimité, les nouveaux horaires des points d'accueils de l'Office de Tourisme à compter du 1er février 2021.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 27 janvier 2021

affiché ou notifié le 27 janvier 2021

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le président
Monsieur ANTOINE

